



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 24 mai 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 30 MAI 2023 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



Thierry LEMONNIER

Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 avril 2023,
- ✓ Fête de la musique – délibération portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale Pierrevillaise,
- ✓ Délibération fixant les modalités de vente du matériel non utilisé par la commune,
- ✓ Délibération portant sur le choix du prestataire chargé de la destruction des nids de frelons asiatiques pour l'année 2023,
- ✓ Délibération portant sur la participation aux FAJ et FSL pour l'année 2023,
- ✓ Création d'un site école maternelle et restauration scolaire sur le site du groupe scolaire : modification du plan prévisionnel de financement.
- ✓ Affaires et questions diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.